



# ASSOCIATION SPORTIVE

2020-2021

Collège HELENE BOUCHER

asheleneboucher@gmail.com

L'inscription à l'AS est libre et possible tout au long de l'année.  
Tout élève inscrit peut participer à une ou plusieurs activités si cela est faisable.  
Toutes les activités proposées s'adressent autant aux filles qu'aux garçons.

**Les activités débuteront à partir de la semaine du 14 septembre (sauf la natation : semaine du 21/09)**

### TOUS LES MERCREDIS APRES-MIDI :

**SPORTS COLLECTIFS** : de 13h30 à 15h30 au complexe sportif Charles Péguy  
**NATATION** : de 14h30 à 16h15 au complexe de l'Odyssee  
**TENNIS DE TABLE**: de 13h00 à 15h00 au gymnase du collège  
**ATHLETISME (courses, sauts, lancers)** : de 13h30 à 15h30 au stade Jean Gallet

**TENNIS DE TABLE** : les **LUNDI ET MARDI** de 13h à 14h en salle de tennis de table du collège  
**GYM / DANSE / FITNESS**: le **JEUDI** de 13h à 14h au gymnase du collège.  
**RENFORCEMENT MUSCULAIRE** : le **VENDREDI** de 13h à 14h au gymnase du collège.

### Ponctuellement, au cours de l'année, diverses activités seront proposées :

**RUN & BIKE** : compétition en binôme alliant course et VTT.  
**TRIATHLON** : compétition individuelle ou en équipe regroupant natation, vélo, course à pied.  
**RAID** : Course avec plusieurs activités comme la course d'orientation, le canoë...  
**ATHLETISME** : cross hivernal et athlétisme estival.

### LA COTISATION ANNUELLE EST DE :

- **22 euros** : pour participer à une, voire plusieurs activités (entraînements et compétitions). Activités non obligatoires mais qui nécessitent une assiduité certaine.
- **15 euros** : uniquement pour la compétition dans plusieurs activités (pas d'entraînement)
- **5 euros** : uniquement pour la compétition dans une seule activité ou pour être jeune officiel comme arbitre, juge, photographe (pas d'entraînement).
- **50 euros** pour 3 licenciés de la même famille au lieu de 66 euros.

<b>PIECES A FOURNIR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Autorisation du responsable légal</b> (feuille jointe)</li> <li>- <b>Cotisation</b> par chèque (à l'ordre de l'Association sportive du collège Hélène Boucher, nom de l'élève au dos du chèque si différent de celui-ci) ou en espèces</li> </ul>
-------------------------	---

Des photos et reportages tout au long de l'année, une Sortie « surprise », une rencontre « profs-élèves » et une assemblée générale (bilan, clip vidéo, récompenses, goûter) en fin d'année (juin).

**Chaque semaine, les informations concernant les activités sont diffusées sur :**

- **Le blog** : [www.asheleneboucher.com](http://www.asheleneboucher.com), avec possibilité de s'inscrire à la newsletter
- **Sur le panneau d'affichage AS** au collège

## AUTORISATION D'INSCRIPTION DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e) .....responsable légal  
de.....  
né(e)le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ en classe de (en indiquant le numéro de la classe) .....

l'autorise à faire partie de l'Association sportive de son établissement. J'accepte que les responsables de l'association sportive et/ou de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention chirurgicale ou médicale en cas de besoin (1). J'autorise également qu'il ou elle se rende sur les lieux de pratique et reparte de ces mêmes lieux directement sans passer par le collège. Si vous avez des recommandations, veuillez les inscrire au dos de cette feuille.

(1) : Rayer la ou les mention(s) inutile(s)

**Activité choisie** : .....**Jour et horaire choisis** : .....

**Activité choisie** : .....**Jour et horaire choisis** : .....

*Pensez à vous inscrire à la newsletter de notre blog et à confirmer votre inscription dès réception du premier mail provenant de ce site l'AS Hélène Boucher.*

Par mail, via la newsletter de notre blog, vous serez tenu au courant de toutes les informations concernant l'association sportive (entraînements, dates des compétitions, événements particuliers, résultats des différentes rencontres...).

### **Demande et démarche à suivre pour le signalement des absences du mercredi uniquement :**

Si vous souhaitez être informé des absences éventuelles de l'élève, le responsable légal doit envoyer sa demande par mail, à l'adresse de l'AS : « asheleneboucher@gmail.com », en précisant, le nom/prénom de l'élève, l'activité et horaire choisis. Un mail de confirmation sera envoyé en retour. Par la suite, les absences seront signalées à cette adresse mail uniquement.

Nous déclarons avoir pris connaissance du **règlement intérieur de l'association sportive.**

Nous nous engageons à signaler tout changement de données personnelles et acceptons **par son adhésion, à ce que cet(te) élève soit photographié(e), filmé(e), et la diffusion de ces photos pour affichage au collège, sur le blog de l'AS et le site de l'établissement.**

**Nous avons pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de notre enfant dans le cadre des activités de l'AS.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

